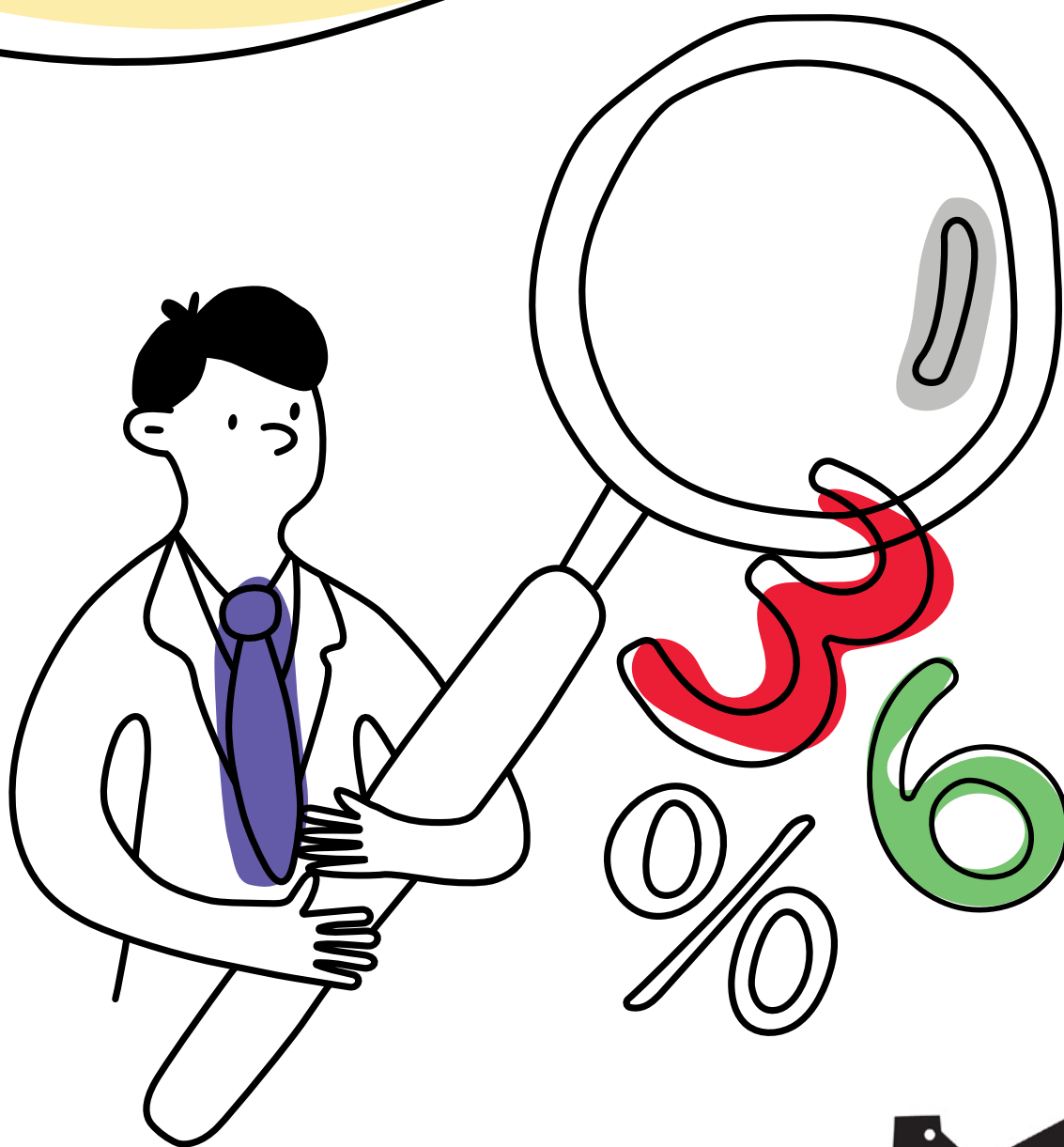


Les réalités des familles



Des familles aux réalités multiples

Dans un premier temps, un portrait des familles accueillies par les OCF en 2022-2023 est dressé à partir des résultats de [l'Enquête québécoise auprès des organismes communautaires famille 2023](#). Cette analyse permet de mieux comprendre les réalités des familles qui fréquentent les OCF.

À partir de cette même enquête, les principaux problèmes vécus et les besoins identifiés par les familles sont répertoriés, offrant un aperçu concret des défis sociaux, économiques et relationnels auxquels elles font face.

Enfin, les facteurs et freins à l'inclusion et à la participation des familles à la vie associative et communautaire sont présentés à partir des données recueillies dans le cadre des groupes de discussion et des résultats de recherches publiées par les cahiers du [Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille \(CEIDEF\)](#).



Caractéristiques des familles accueillies par les OCF en 2022-2023¹

Portrait des familles accueillies en 2022-2023

- Familles en situation de **précarité socio-économique** (98%);
- Familles comptant des enfants nécessitant un **soutien particulier** ou comptant au moins une personne handicapée (95%);
- Familles de personnes **réfugiées ou qui demandent l’asile** (51%);
- Familles **immigrantes** (autres que réfugiées ou demandeuses d’asile) (89%);
- La majorité des OCF (67%) n’ont pas **accueilli de familles autochtones**.

Aucune donnée n’a été recueillie par rapport aux configurations familiales, à la diversité sexuelle ou la pluralité de genre, ni par rapport aux familles racisées.

Problèmes vécus et besoins identifiés

- Familles vivant de l’**isolement social** (98%);
- Parents ayant des préoccupations à l’égard du **développement de leurs enfants** (98%);
- Parents ayant des préoccupations par rapport à leur **relation avec leurs enfants** (95%);
- Familles vivant des problèmes de **santé mentale** ou de la détresse psychologique (94%);
- Familles en situation de **précarité socio-économique** (94%);
- Famille ayant des **difficultés avec la coparentalité** (91%);
- Familles manquant de soutien pour accompagner les enfants ayant des **besoins particuliers** (89%);
- Parents vivant des difficultés reliées aux **transitions** entre les différents cycles de vie (89%);
- Familles se trouvant dans une situation de **violence conjugale ou familiale** (89%).

¹Enquête québécoise auprès des organismes communautaires famille 2023

Conditions de participation des familles²

FREINS À LA PARTICIPATION DES PARENTS AU SEIN DES OCF

- La **charge de travail** demandée aux bénévoles peut freiner la participation de certains parents à moyen et long terme ;
- Les **instances formelles**, comme le conseil d'administration (C.A) ou les assemblées générales, qui requièrent une certaine connaissance des structures démocratiques, procédures et pratiques d'intervention, peuvent décourager certains parents de participer à la vie associative de l'organisme ;
- La **professionnalisation et l'individualisation** de l'intervention favoriseraient un rapport de consommation de services, plutôt que l'engagement social des parents ou le développement d'un rapport critique à l'égard des normes et pratiques éducatives prescrites (Berthiaume et al., 2025) ;
- La **charge mentale, les contraintes de la vie quotidienne et les difficultés à concilier** le travail, la famille et la vie personnelle constituent des obstacles importants à la participation active des parents au sein des organismes (Berthiaume et al., 2025) ;
- Il existe toujours un « genre » dans l'intervention auprès des familles qui se caractérise par une forte **féminisation** des emplois et des tâches liées aux soins et à l'éducation des enfants. Il y a des efforts pour promouvoir l'inclusion et l'engagement des pères, mais les thématiques proposées pour les activités offertes spécifiquement aux pères dans les OCF sont souvent ancrées dans des **représentations traditionnelles de la participation parentale** (activités Super Bowl, BBQ des papas, etc.), ce qui renforce les attentes hétéronormatives entourant la parentalité (Berthiaume et al., 2025) ;
- Certaines recherches démontrent que les OCF rejoignent des familles avec des profils socioéconomiques variés, mais la **mixité sociale** c'est-à-dire le fait de jumeler des familles aux profils sociaux variés (p. ex., en termes de genre, d'âge, d'origine ethnique, de classe sociale) dans les activités représente néanmoins un **défi à Montréal**. Certaines directions d'OCF témoignent de l'embourgeoisement des quartiers et ainsi des familles participantes et de la difficulté à rejoindre les familles en situation de précarité socioéconomique dans les activités régulières et les instances participatives de l'organisme.

²Les données présentées sont tirées des données recueillies dans les groupes de discussion et de la recherche réalisée par Berthiaume et al. : Berthiaume, A., Sénac, C., Dauphinais, C., Gervais, C., Lévesque, S. et Pacaut, P. (2025). La participation des parents dans les milieux communautaires Famille: Une conceptualisation autour de pratiques d'engagement diversifiées. Cahiers du CEIDEF, (9), 24-42.

FACTEURS QUI FAVORISENT LA PARTICIPATION DES PARENTS AU SEIN DES OCF

- **Diversifier** l'offre de services et d'activités, afin d'élargir les publics susceptibles d'y participer ;
- Favoriser la mise en place d'**activités et d'échanges informels**, les groupes d'entraide et les formations militantes et encourager la participation des parents en situation de pauvreté ou marginalisés ;
- Encourager des formes artistiques, festives, ludiques ou un changement d'environnement dans le cadre de l'organisation des rencontres formelles liées à la vie associative (ex. AGA en plein air) ;
- Prévoir des actions permettant d'**apaiser la charge mentale des parents** et de favoriser la conciliation travail-famille-vie personnelle. Cela peut impliquer, par exemple, de prévoir un service de garde si l'activité est réservée aux parents ou d'offrir le repas aux enfants et aux parents, afin de les décharger de cette tâche ;
- Organiser des **espaces sécurisants (safe space)**, pour les parents en situation de précarité ou de marginalité. Par exemple, prévoir des activités, services ou espaces réservés aux mères monoparentales, aux parents locataires, aux parents racisés, etc. ;
- **Simplifier l'inscription** aux services et activités (sur place, par téléphone, etc.) ;
- S'assurer de l'**accessibilité physique des lieux** ;
- Utiliser un **langage inclusif** ;
- Favoriser l'**entraide entre les familles**, en instaurant par exemple du bénévolat « par et pour » ;
- **Adapter les horaires** aux diverses réalités des familles, en offrant notamment des activités et services le soir et la fin de semaine
- Suivant le principe de **parité de participation** développé par Nancy Fraser, s'interroger sur la façon dont la participation prend ou pourrait prendre en compte les dimensions économiques, culturelles et politiques vécues par les parents.